ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équipements

Question écrite n° 67185

Texte de la question

M. Jacques Godfrain attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé à propos des difficultés rencontrées par de nombreux malades (et en particulier par des femmes atteintes du cancer du sein) pour obtenir un rendez-vous auprès d'un cabinet de radiologie interventionnelle (scanner, IRM, PET-scan). En effet, dans certaines régions, lorsqu'un médecin prescrit une IRM, le délai d'attente pour un rendez-vous peut aller de deux à plus de huit semaines et dans 5 % des cas, aucun rendez-vous ne pourra être fixé. La raison est que la France est le pays européen le plus mal doté en IRM (trois par million d'habitants contre quatorze en Allemagne). Il lui demande en conséquence si le Gouvernement prévoit un développement de ces techniques afin de permettre à nos concitoyens une nette amélioration des conditions de prévention et de diagnostic précoce de certaines maladies.

Données clés

Auteur : M. Jacques Godfrain
Circonscription : Aveyron (3e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 67185
Rubrique : Établissements de santé
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5745